

### Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### BPI ALTERNATIVE FUND: IBERIAN EQUITIES LONG/SHORT FUND CLASSE I (ISIN : LU0784437740)

Un Compartiment de BPI Global Investment Fund (le Fonds), un fonds à compartiments multiples créé sous la forme d'un fonds commun de placement conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010.

BPI Global Investment Fund Management Company S.A. en est la société de gestion.

### Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment comprend essentiellement deux stratégies d'investissement :

- i) La première et principale stratégie consiste à offrir à ses participants l'accès à un portefeuille d'actions ibériques (actions émises par des sociétés ayant leur siège social au Portugal et en Espagne ou dont les actions et titres semblables - obligations avec droits de souscription d'actions, obligations convertibles en actions, bons de souscription et tous autres types de valeurs mobilières comportant un droit de souscription en actions, de conversion en actions ou dont la rémunération est indexée sur des actions - sont admis à la cotation sur les bourses portugaises ou espagnoles) dont les performances sont liées au rendement de ces actions et non au rendement absolu des marchés sur lesquels elles sont cotées. Cette stratégie consiste à élaborer un portefeuille à long terme (composé de positions longues en actions et produits dérivés sur actions/indices) et un portefeuille à court terme (composé de positions courtes obtenues par le biais de produits dérivés). De cette façon, le risque directionnel de la stratégie est sensiblement diminué. Il s'agit donc d'une stratégie avec un biais « neutre » par rapport au marché.
- ii) Le but de la deuxième stratégie est de tirer profit de tendances claires et définies des marchés d'actions. Cette stratégie suit une logique directionnelle, tirant profit des tendances à moyen terme du marché. L'exposition au risque des actions non ibériques sera faite exclusivement par des produits dérivés sur indices. Cette stratégie diffère de la précédente car elle ne sera mise en œuvre que de façon casuistique et toujours là lorsqu'une tendance claire du marché offrant un bon rapport risque/rendement est détectée.

L'exposition aux indices sera faite sur la base des indices standard suivants : PSI-20, IBEX35, DAX et Eurostoxx. D'autres indices standard peuvent être utilisés de manière résiduelle jusqu'à 5 % de la valeur nette d'inventaire du Compartiment.

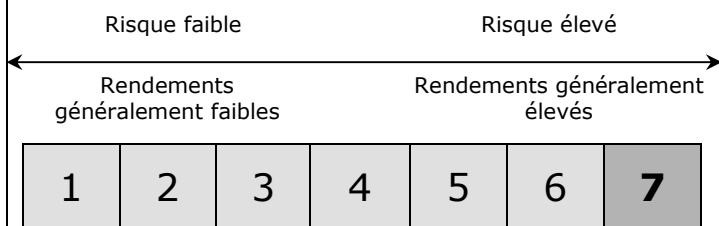
Les parts de ce Compartiment peuvent être souscrites et rachetées sur demande une fois par semaine. Les demandes de souscription ou de rachat devront être présentées au moins cinq jours bancaires ouvrables au Luxembourg avant le jour d'évaluation qui est le premier jour ouvrable bancaire au Luxembourg de chaque semaine.

Le Compartiment ne dispose que de parts de capitalisation, qui accumulent les revenus nets reflétés dans la valeur nette d'inventaire par part. Les revenus du Compartiment ne sont donc pas distribués.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Compartiment.

### Profil de risque et de rendement



Commentaire sur l'indicateur et ses principales limites :

- Les données historiques ne constituent pas une indication fiable pour l'avenir
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut varier dans le temps
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »
- Le Compartiment est dans cette catégorie spécifique parce qu'il peut avoir un très haut niveau de volatilité

Le risque principal auquel le Compartiment peut faire face est la volatilité du marché, des taux d'intérêts et des devises. Une description détaillée des risques auxquels le Compartiment est potentiellement soumis peut être trouvée dans la partie 5 du Prospectus « RISK FACTORS ».

Les risques suivants doivent être considérés pour ce Compartiment :

- (i) Les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt en général
  - (ii) Les risques liés à la fluctuation des marchés financiers en général
  - (iii) Les risques liés à la fluctuation des devises en général
- Le Compartiment ne couvrira pas systématiquement ces risques
- (iv) Enfin, le Compartiment est soumis aux risques associés à l'utilisation des instruments dérivés

**Frais**

Les frais que vous payez sont utilisés pour couvrir les charges du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais peuvent avoir un impact sur la croissance potentielle de votre investissement.

**Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement**

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	3,00 %

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas, vous paierez moins que le montant indiqué- votre conseiller financier ou votre distributeur vous en informera.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les frais courants sont fondés sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il exclut :

**Frais prélevés par le fonds sur une année**

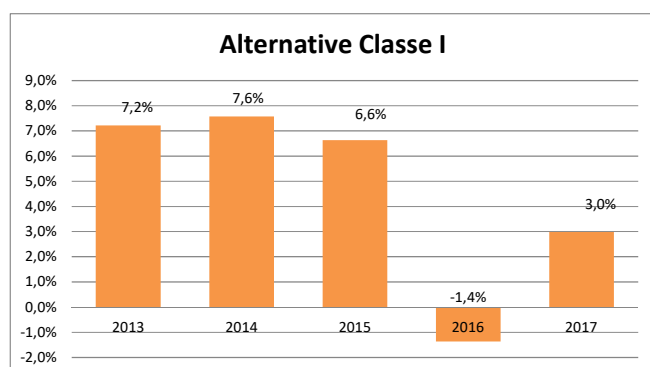
Frais courants	1,53 %
----------------	--------

- Les commissions de rendement
- Les frais de transaction relatifs aux transactions du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM en achetant ou vendant des parts dans d'autres organismes de placement collectif

**Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances**

Commission de rendement : 20 % de la différence positive entre le rendement net du Compartiment et le rendement l'indice de référence EONIA	0,47 %
---	--------

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez consulter le septième supplément de prospectus du fonds qui est disponible sur [www.bpigif.lu](http://www.bpigif.lu).

**Performances passées**


- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures
- Les performances passées ci-contre incluent tous les frais chargés au Compartiment, sauf les droits d'entrée, de sortie et de conversion
- Le Compartiment a été lancé en 2013
- Les performances passées ont été calculées en euros

**Informations pratiques**

- Le dépositaire du fonds est BNP Paribas Securities Services Luxembourg Branch
- Des informations complémentaires en anglais sur le fonds (prospectus, derniers rapports annuels et semestriels) peuvent être obtenues auprès de BNP Paribas Securities, Luxembourg Branch, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et sur le site [www.bpigif.lu](http://www.bpigif.lu).
- D'autres informations pratiques, telles que le dernier prix par part, peuvent être trouvées sur le site [www.bpigif.lu](http://www.bpigif.lu).
- La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur
- La responsabilité de BPI Global Investment Fund Management Company S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations continues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM
- Ce Compartiment est un compartiment d'un OPCVM à compartiments multiples. Les actifs de chaque compartiment sont ségrégués de par la loi des actifs et passifs des autres compartiments. Un actionnaire peut convertir une partie ou la totalité de ses parts d'une classe donnée en parts de la même catégorie d'un autre compartiment, sous réserve que les critères d'éligibilité des actionnaires de cette autre catégorie ou compartiment soient remplis. Dans ce cas, une commission de conversion peut être appliquée.
- La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse <http://www.bpigif.lu>. Une version papier est disponible gratuitement sur demande au siège de la Société de gestion.

Ce fonds est agréé au Grand-Duché du Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

BPI Global Investment Fund Management Company S.A. est autorisée par le Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2018.02.19.